

COMMISSION NATIONALE POLITIQUE DE LA JEUNESSE  
SAMEDI 24 MAI 2008\_

Présents : Eric Molinié, Kareen Darnaud, Jean-Michel Secondy, Laëtitia Yvon, Morgane Mortelmans, Jérémy Delval, Fabien Truck, Karim Ferkal, Mathieu Rouchier, Vincent Duval, Guillaume Pue, Nicolas Mérille

Excusé : Mathieu Rouchier

I-Validation du compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> mars

Le compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> mars est adopté.

II-Présentation du CNJ (Conseil National de la Jeunesse)

Morgane Mortelmans, siégeant au sein du CNJ (Conseil National de la Jeunesse), présente les spécificités de cette instance aux membres de la commission.

Il faut savoir que le CNJ est une instance « parapublique » en ce sens que son organisation relève du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports, et de la vie associative.

Morgane remet aux membres un document présentant cette instance représentative qu'est le CNJ.

Morgane expose que la légitimité du CNJ se fonde avant tout sur sa représentativité, puisque ce sont 69 associations le composent, lesquels se répartissent en 6 grandes catégories :

- les grandes associations nationales (dont l'APF)
- le monde lycéen et étudiant
- le monde du travail et de l'entreprise
- le monde de l'animation et de l'éducation populaire
- le monde politique
- le monde sportif

L'objet même du CNJ est d'émettre des propositions visant à améliorer les politiques publiques relevant du champ de la jeunesse.

Pour ce faire, ce travail sur des propositions remises au ministère s'effectue au sein de 4 commissions différentes:

- Commission Engagement
- Commission Cohésion sociale
- Commission Europe
- Commission Parcours individuel

Des rencontres régulières ont donc lieu entre ces groupes, ainsi qu'une rencontre annuelle avec la ministre Roselyne Bachelot.

Morgane Mortelmans détaille les aspects de son mandat, sachant que pour des raisons liées à son statut d'étudiante, elle ne souhaite renouveler son mandat de représentation au sein du CNJ.

Cela fait un an que Morgane représente l'APF à cette commission, et elle a participé à différentes opérations dont l'opération 'tous différents, tous égaux', luttant contre les discriminations avec la commission Europe.

Morgane s'est également impliqué dans un travail sur le développement durable, tout en ayant choisi la commission Parcours individuel comme commission de référence.

« Cet organisme, nous dit-elle, de par la diversité de ses membres, permet des échanges fructueux. »

En effet, Morgane a pu effectuer un voyage de 10 jours au Canada pour la lutte contre le racisme, c'étaient des rencontres francophones sur le thème du racisme au travail.

On était réparti en groupes de travail spécifiques (avant l'embauche, l'entretien, après le recrutement).

Morgane a participé à une pièce de théâtre, « c'était la première fois que je partais sans mes parents et même si je connaissais le Canada, je m'interrogeais sur les conditions du voyage (cohabitation avec colocataire, sans les parents), c'était une chouette expérience ».

Morgane ne peut plus « assumer son mandat » en raison de ses études et de son appartenance à la CNPJ.

Morgane se montre toutefois disponible pour expliciter les rouages de l'instance du CNJ.

Les personnes du ministère en charge du CNJ sont très affables et à l'écoute, soucieux de vos conditions d'accompagnement.

Fabien se demande le nombre de membres à cette instance, Morgane explique qu'il existe 69 membres issus de différentes catégories, et qu'ensuite le travail s'effectue en sous groupes.

Tout titulaire a un suppléant qui implique la présence du suppléant.

Il existe plusieurs types de représentations dans d'autres instances, tels que le Conseil national du Développement durable, ou le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse par exemple.

Laëtitia demande l'investissement temporel que cela requiert. Morgane répond qu'il y a en général :

- une réunion mensuelle
- sans compter les réunions externes.

Karim s'interroge sur la durée du mandat, Morgane répond qu'il est de deux ans.

Jean-Michel Secondy interroge les conditions de soutien de la DG, Nicolas Mérille répond qu'il lui revient d'apporter des solutions de soutien et d'accompagnement aux membres de la Commission nationale Politique de la Jeunesse.

Karim se questionne sur l'organisation, et Morgane expose que

- pour la réunion mensuelle, c'est du samedi jusqu'au dimanche matin
- il existe également une université d'été de quatre jours

Les frais de déplacements sont pris en charge, les membres du CNJ sont logés, tous les besoins sont pris en compte.

Les réunions ont lieu généralement à Marly le Roi, siège de l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire).

Eric Molinié demande la prise en charge d'aide humaine, et s'interroge sur la PCH suite au mandat électif.

Morgane Mortelmans remettant son mandat, la commission se doit donc désigner deux de ses membres pour un poste de titulaire, et un suppléant au CNJ.

Fabien Truck est désigné comme titulaire, et Karim Ferkal comme suppléant.

### III-Définition des axes de travail

Un débat s'engage sur la nécessité de définir des axes de travail pour le mandat de la CNPJ.

Nombres de propositions furent parmi celles-ci :

- Partenariat avec la FFMJC (Fédération française des Maisons de la Jeunesse et de la Culture)
- Vie affective, vie sexuelle
- Les sujets abordés par le CNJ (service civil par exemple)
- Le choix de vie (formation, insertion professionnelle, logement, etc.) pour les jeunes
- L'organisation d'opérations de testing
- L'organisation de Journées nationales
- Les sujets traités par les Conseils APF de région
- Les instances du CDJSVA (Conseil Départemental de la Jeunesse, du Sport et de la Vie Associative)
- La survenance du handicap (lien avec les espaces éthiques, développement de la pair émulation, partenariat DD- CRF)
- L'entrée dans la vie adulte, la sortie du cercle parental, la sortie de structures APF
- comment attirer les jeunes à la DD (sur la base des expériences de la DD34, 31, etc.)
- La DD comme accueil de jour accueil temporaire sous l'angle du répit

Les membres souhaiteraient s'investir sur plusieurs groupes de travail parmi lesquels :

- Vie associative et structures APF
- Choix de vie
- Sexualité
- Définition de Stratégies quant à la mobilisation du Réseau pour les jeunes
- Pair émulation
- Survenance du handicap (lien avec les espaces éthiques)

Trois groupes ont trouvé un référent, il s'agit de :

- Vie associative et structures APF, Référent : Jérémy
- Choix de vie, Référent : Fabien
- Sexualité, Référent : Karim

Il demeure donc à désigner des référents pour les trois autres groupes, ainsi que d'aborder les méthodologies de travail.

IV-Points divers

- La CNAR

La CNAR (Commission Nationale Action Revendication) de l'APF a besoin de voir sa composition complétée de deux membres de la CNPJ.

Après concertation, Laëtitia Yvon et Jérémy Delval sont désignés pour représenter la CNPJ à la CNAR.

- Les prochaines réunions :

Prise des dates des prochaines réunions :

- 11 octobre
- 22 novembre